



REVUE DE PRESSE

Vendredi 14 décembre 2018



Échos

En direct

Le Lisa assure en régie
Ils ont assuré comme des pros. Douze étudiants du Lisa, en BTS audiovisuel, ont filmé la soirée pour que les lecteurs de *Charente Libre* puissent vivre en direct l'événement sur le site internet du journal. Ils étaient encadrés par Carine Goursaud, Stéphane Martin et Éric Hagège, leurs professeurs. Un grand merci à toute l'équipe.

Miaou

«Olaf» crève l'écran

Son chat lui aura presque volé la vedette. Interviewé par webcam interposée, Yassin Boutemmani, élu Charentais de l'année dans la catégorie Sportifs, nous a livré un peu de son intimité. Difficile pour le public de se concentrer sur ce que disait le rugbyman perpignanaise alors que son chat pointait le bout de son museau derrière lui. Amusé, le sportif professionnel a voulu l'inviter face caméra, mais «Olaf» n'était plus d'humeur star et s'est carapaté.

Le show

Mahdy a enflammé Carat

Il n'est pas reparti avec le trophée de sa catégorie des Espoirs, mais le jeune danseur Mahdy, 8 ans, a fait un joli cadeau hier au large public des Charentais de l'année en offrant une magnifique démonstration de son talent sur la scène de Carat. Pendant plusieurs minutes, sur un mix musical de choix, il a enchaîné les figures et les pas de hip-hop, sous les yeux impressionnés de la foule. Sa tignasse bouclée, sa bouille d'ange et son bagout ont fini d'envoûter les spectateurs qu'il ne voulait plus quitter. Merci Mahdy.



Service au top

Des lycéens aux petits oisins

Coup de chapeau et grand merci aux 17 lycéens de BTS NDRC (négociation digitalisation relation client) du lycée angoumois Sainte-Marthe-Chavagnes qui ont assuré le vestiaire de la soirée, mais aussi le service des amuse-bouches pour les 800 convives lors du cocktail. Mais aussi aux dix étudiants du lycée agricole de L'Oisellerie qui ont assuré avec brio le service du vin et de l'eau.

Performant

Angoulême

Christiane Fort

créatrice du festival Soyaux fou d'humour



«Ce soir, c'est différent» de Soyaux. Mais la salle était pleine, et c'était un peu le festival de Christiane Fort, la pimpante créatrice de Soyaux fou d'humour, qui confie son éternelle émotion quand elle voit «les gradins se remplir». «C'est émouvant, c'est rassurant aussi», avoue celle qui s'est découverte sur le tard une vraie vocation d'organisatrice de spectacles, qui a dit aussi son bonheur d'écumer les festivals «d'Avignon aux cafés-théâtres parisiens, d'aller au spectacle», qui a confessé en toute simplicité avoir trouvé là «une bonne idée d'occuper [sa] retraite». Et puis surtout «partager avec une équipe de quarante bénévoles qui travaillent dans l'ombre». Tellement dans l'ombre que la «patronne» de Soyaux fou d'humour aurait bien aimé les faire «lever dans la salle» pour leur rendre le vibrant hommage qu'elle destinait à ces «amoureux du spectacle vivant». Christiane Fort l'a promis. Elle va continuer à découvrir des jeunes talents, comme Sophia Aram, ou même le Charentais François Guédon, lui aussi nommé hier soir, juste pour «faire partager des spectacles extraordinaires». Christiane Fort a bien fait de venir: elle a appris qu'elle pourrait compter sur le soutien du maire d'Angoulême «à l'esprit taquin», un «bon client».

Solidaire

Grand Angoulême

Hugo

écolier à Merpins



Son sourire avait illuminé nos cœurs et celui des Charentais en décembre 2017 quand nous avons suivi cet enfant de 8 ans, écolier à Merpins, qui se bat avec un courage incroyable contre une maladie invalidante et rare, la myopathie de Duchenne, qui détruit ses fibres musculaires. Hugo est devenu le Charentais de l'année hier soir dans la catégorie Solidaires. Un résultat du cœur que les deux finalistes, Rachid Rahmani, l'avocat angoumois qui a donné un rein à sa sœur, et l'association Soup'ô Potes, qui réchauffe les âmes, ont accueilli avec ferveur. Hugo a timidement répondu qu'il était content, ajoutant qu'il n'avait «pas peur» des piqures qu'il reçoit chaque mercredi dans le cadre d'un traitement expérimental à Paris. Sa maman, Katia, a dit son émotion: «C'est un garçon extraordinaire. Il n'a jamais pleuré une seule fois quand il doit recevoir son traitement.» Hugo a reçu son trophée et un maillot de son équipe sportive préférée, celle de l'UCS, l'équipe de rugby de l'entente Cognac - Saint-Jean-d'Angély. Fabrice Landreau, le parrain de la soirée, a été le premier à lui signer son maillot, glissant avec malice: «Ça fait drôle pour un Angoumois de signer un maillot de Cognac...»

Sportif

HONDA
The Power of Dreams

Yassin Boutemmani

rugbyman à Perpignan, enfant de Soyaux



Retenu par ses obligations sportives, le rugbyman Yassin Boutemmani a été le seul lauréat à ne pas être physiquement présent à la salle Carat hier soir. L'enfant du Champ-de-Manceuvre à Soyaux, récent champion de France de Pro D2 avec Perpignan, a toutefois pu dire son «plaisir» et sa «grande fierté» par visioconférence. Il a remercié «les Charentaises et les Charentais» qui ont voté pour lui, les autres concurrents, glissant un mot pour son quartier d'enfance, là où il a découvert le rugby lors d'une action de sensibilisation. Le Charentais qui a fait le choix de quitter le SA XV, le club charentais, pour rejoindre celui de Perpignan, s'est expliqué: «C'était un pari, un pari gagnant, ça fait partie du sport de haut niveau.» Interrogé sur le titre que ce pilier a remporté avec le club catalan, il a avoué avoir été emporté par la ferveur. «En revenant à Perpignan, on a vécu un truc de fou avec plus de 25 000 personnes, tout le peuple sang et or pour nous fêter.» Yassin Boutemmani est aussi revenu sur le début de saison «très compliqué» de son club en Top 14 qui compte onze défaites pour autant de matchs. «On ne se laisse pas gagner par la sinistrose. On n'est pas encore au niveau, mais pas si loin. On y croit dur comme fer.»

Médiatique

BayWa re
renewable energy

Martin Chasseret

D.J. cognacais



Il n'a pas froid aux yeux et il l'affiche sur son tee-shirt. Martin Chasseret, alias DJ Marty Blind, a, comme à son habitude, fait preuve d'humour hier soir lorsqu'il a reçu son trophée sur la scène des Charentais de l'année à l'Espace Carat. Une guirlande de Noël sur sa canne, il a expliqué que l'humour «c'est [sa] nature». «Si je n'en avais pas, ça ne changerait rien, alors autant rigoler.» A 15 ans, un accident de scooter le rend aveugle et tue son rêve de devenir mécano. «J'aimais déjà la musique, quand je me suis retrouvé dans le noir, je me suis dit que je pourrais devenir D.J.» Habitué des Jeux télé, il a aussi participé à une émission de Sophie Davant dont le thème était: «Mon handicap ne l'emportera pas». S'il n'a pas encore mixé à Ibiza, il a déjà fait «le tour de France». «Et j'aimerais le refaire plus régulièrement encore. Parce que chaque soirée est un kiff, je les ai toutes aimées.» Ce vendredi soir, il mixe en Charente, «mais c'est une soirée privée». «Pour le nouvel an, pour l'instant, je n'ai pas eu de bonne proposition. Je ne travaille pas juste pour boire un coup. DJ, c'est un vrai métier.» Lui, il est plutôt hip-hop et R'n'B.

Créatif



Loïc PELLETANT

vigneron à Saint-Amant-de-Nouère



«Je ne pensais pas qu'on pourrait un jour voter pour moi.» Le moins que l'on puisse dire, c'est que Loïc Pelletant ne s'attendait pas à gagner. Le jeune vigneron de Saint-Amant-de-Nouère exploite, avec sa famille, le domaine de la Chevalerie depuis un siècle. L'entrepreneur a eu une idée originale: il balade les touristes par dizaines dans les vignes à bord de sa ZCV grise et décapotable. Une promenade sacrément pittoresque, qui ne dépasse guère les 80 km/h, qui séduit des amateurs de bon vin «du monde entier», qui viennent depuis Madagascar par exemple.

En juillet dernier, CL avait suivi ce vigneron plein d'imagination pour dépeindre l'image de son travail. «J'avais cette ZCV et envie de m'amuser avec. J'ai décidé de la proposer aux touristes.» Il en profite pour raconter les secrets de la vigne. «Ce que je préfère, c'est lorsque je pose la table au milieu des vignes, on entre dans l'intimité des gens», a expliqué hier soir au micro Loïc Pelletant, légèrement impressionné. Ce n'est pas le seul moyen de locomotion qu'il met à disposition des touristes: l'été dernier, il a également embarqué environ 400 personnes en tracteur. Et si vous avez une petite soif, le bar ambulant, installé dans une caravane des années 60, vient à vous.

Espoir



Jailys, Ella, Charlotte, Manon, Anne-Laure

danseuses cognaçaises



Pourtant habituées à recevoir des récompenses, les cinq danseuses cognaçaises, Jailys, Ella, Charlotte, Manon et Anne-Laure, ont été «très surprises et heureuses» de recevoir hier soir le prix des Charentaises de l'année dans la catégorie Espoir, des mains des représentants du Crédit Mutuel du Sud-Ouest.

Après avoir remporté des concours à Cognac, Lyon, même à Luxembourg, sur les toits de l'Europe, les cinq copines, qui ont entre 14 et 17 ans, ont parlé avec timidité de leur grande passion commune. «On s'entraîne les samedis et dimanches et pendant les vacances scolaires», ont-elles confié sur scène.

«C'est un gros investissement pour nous mais aussi pour nos parents et notre professeur Martine Mocoœur.» De leur prof de danse, les filles disent qu'elle est «dure, oui, mais juste ce qu'il faut pour [les] motiver». La prochaine étape? «On recommence tout avec une nouvelle pièce, une nouvelle chorégraphie et on essaie d'aller à nouveau le plus loin possible», explique Anne-Laure. Plus tard, certaines d'entre elles espèrent travailler dans le domaine de la danse, d'autres s'imaginent plutôt continuer à danser pour le plaisir, mais «devenir juge» ou «travailler dans le domaine de la recherche». C'est tout ce qu'on souhaite à nos espoirs 2018.

Échos

Dinosaure

Jean-François

Tournepêche en décalé

Indéboulonnable. Le Charentais de l'année dernière se serait-il vu en Charentais de cette année? C'est en tout cas lui qui a lancé la soirée, vedette incontestée de l'opus 14 de l'Électron libre, la pastille vidéo déjantée de CL qui décale l'actualité. Une performance, de contribuer à chauffer l'ambiance d'entrée de jeu, quand on est, entre autres, un spécialiste des époques glaciaires... entre dinos et mammouths.

Les supporters

Au fil des femmes en force



Les membres de l'association Au fil des femmes, Charentaise de l'année en 2017 dans la catégorie Solidaires, sont venues en nombre hier soir pour soutenir leurs amis de Soup'ô Potes, nominés dans la même catégorie pour leur concentré de chaleur au service des autres. À grand renfort de pancartes, elles ont scandé leurs encouragements à leur chouchou en début de soirée. Elles avaient également dédié une de leurs pancartes à «Fayza», le chien d'Amélie Dutrey-Puymiraud, nommée dans la catégorie Engagés. Plus que Charentais de l'année, elles voulaient qu'on élise «Fayza», «chien de l'année».

Engagé



Pauline Fouillet

libraire à Ruffec



«Je suis la première surprise!» Ça roule pas mal pour Pauline Fouillet, la libraire à la tête de «Livres et Vous» à Ruffec. La voilà désignée Charentaise la plus engagée de 2018, après une année trépidante durant laquelle la truculente commerçante est même passée le 10 octobre à l'émission «La Grande Librairie» sur France 5! «C'est beaucoup de travail et d'investissement.» Pauline Fouillet a ouvert sa librairie en juin 2015... Et même pas peur de faire face à des mastodontes comme Amazon: elle a fait le pari du livre libre et indépendant en milieu rural. Pas facile? «Mais ce n'est facile pour personne en ce moment, que l'on ait une entreprise ou un commerce à faire tourner.» Cette hyperactive est aujourd'hui investie dans l'Association des libraires indépendants de Nouvelle-Aquitaine. En plus d'organiser de nombreux événements, comme des rencontres d'auteurs ou des sorties scolaires. Pauline Fouillet est aussi aux manettes du festival «Courcôme on lit» qu'elle compte bien faire évoluer un peu l'an prochain. «On refait "Courcôme on lit" avec une nouvelle formule, plus littéraire. Le 19 mai, on accueillera une dizaine d'auteurs absolument géniaux!» L'invitation est lancée. Avec gourmandise.

Photos Majid Bouzitt Renaud Joubert Quentin Petit



Rêve de fan

Le petit Hugo, 8 ans, élu Charentais de l'année dans la catégorie Solidaires, est un grand fan de rugby. En plus du trophée de la soirée, il a eu le droit de repartir avec la dédicace du parrain de la soirée, Fabrice Landreau, sur le maillot de son équipe préférée, l'UCS.

Angoulême

Les gilets jaunes entretiennent la flamme et soignent la mise en scène

Is sont toujours en poste à Soyaux, à l'entrée de la ZI n°3 aussi.

Qui tiennent toujours les ronds-points. Mais qui se sentent aussi des envies d'ailleurs. Hier midi, ils étaient une quinzaine, qui sont «montés» en ville, se sont retrouvés au Champ-de-Mars pour une «marche lente» à travers l'artère piétonne, jusqu'à l'hôtel de ville. Dans le calme, histoire de «nouer le dialogue, de montrer que l'on existe toujours, que l'on est dans l'action», souligne Benoît, l'un des «historiques» du mouvement, qui a établi ses camps de base entre

Les Effamiers et «Locatoumat». Devant l'hôtel de ville, ils ont croisé une élue, ont sollicité un rendez-vous avec le maire et rapidement obtenu satisfaction. Xavier Bonnefont a accepté de recevoir une délégation mardi prochain. D'ici là, samedi, le rendez-vous a été fixé à 9 heures sur le parvis de la gare d'Angoulême. «On invite les gens à nous rejoindre pour une marche silencieuse, le gilet



Le groupe de gilets jaunes qui est «monté» à la mairie a obtenu un rendez-vous avec Xavier Bonnefont.

Photo Quentin Petit

jaune en guise de brassard plutôt que sur le dos, en hommage aux victimes de la tuerie de Strasbourg», indique Sébastien, l'instigateur de l'opération. Une minute de silence sera observée devant la mairie. Les participants sont invités à venir vêtus de noir, sous leur gilet fluo. De la mairie, ils devraient partir en convoi funèbre, en cortège mortuaire derrière un corbillard.

Des mesures à la disposition des entreprises pénalisées par la crise

«**L**es commerçants, les chefs d'entreprise qui se retrouvent en difficulté à la suite du mouvement des gilets jaunes ne doivent pas hésiter à recourir aux mesures d'aide annoncées par le gouvernement», insiste Éric Laroche, président du CIP, centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises, de la Charente. La chambre de commerce a listé ces mesures sur son site internet. L'Union patronale de la Charente les a également rappelés dans un mail envoyé lundi à tous ses adhérents.

■ Étalement des échéances fiscales et sociales

Le ministère de l'Action et des Comptes publics a demandé aux Urssaf d'accorder systématiquement les demandes de délais de paiement des cotisations sociales dues pour les mois de novembre, décembre et janvier, ou pour le dernier trimestre 2018 pour les entreprises qui ne sont pas mensualisés. Ces reports pourront aller jusqu'à trois mois et ne donneront lieu à aucune majoration ni pénalités. Les Urssaf devront répondre à ces demandes sous trois jours si elles sont effectuées par mail et sous cinq jours, par téléphone.

À l'Urssaf de la Charente, une correspondante dédiée a été désignée pour accompagner les entrepreneurs dans ces démarches. Il s'agit d'Agatha Orry (05 45 38 62 37).

Par ailleurs, il a été demandé aux directions des finances publiques d'apprécier avec bienveillance la demande d'une entreprise défaillante de paiement de la CFE (cotisation foncière des entreprises) ou de l'acompte d'impôt sur les sociétés du 17 décembre, démontrant que sa défaillance résulte d'un problème de trésorerie lié au mouvement des gilets jaunes. Les directions pourront remettre les pénalités contre un engagement de paiement dans un délai raisonnable.



Les commerçants sont particulièrement touchés par la crise liée au mouvement des gilets jaunes. Photo Renaud Joubert

■ Mesures de chômage partiel

Il est possible d'effectuer une demande d'activité partielle auprès de la Direccte.

■ Ouverture complémentaire le dimanche

Si sa commune n'a pas mis en place de «dimanches du maire» dans sa profession et si ouvrir son commerce certains dimanches de décembre et/ou de janvier peut contribuer à compenser les pertes de chiffre d'affaires des semaines passées, un commerçant peut solliciter auprès du préfet de département une dérogation au repos dominical. Les préfets ont été invités par le ministère du Travail à un examen attentif et bienveillant de ces demandes.

■ Octroi ou maintien de crédits bancaires

Afin de faciliter l'octroi ou le maintien de crédits bancaires, les entreprises pourront bénéficier d'une garantie plus importante de Bpifrance sur leurs crédits renforcement de la trésorerie, avec une quotité garantie qui pourra passer de 40 à 70 %. Le préfinancement du CICE 2018 sera par ailleurs pérennisé jusqu'à la bas-

cule sur la baisse des charges. Le report d'échéances dans le remboursement de prêt pourra être accordé sur demande auprès de sa banque pour les prêts garantis par Bpifrance et auprès des correspondants habituels au sein des directions régionales de Bpifrance pour les prêts accordés directement par Bpifrance.

■ Besoins de financement de court terme

La Fédération bancaire française a écrit le 30 novembre à ses adhérents ainsi qu'à ses comités territoriaux pour leur indiquer d'examiner avec la plus haute bienveillance et au cas par cas les situations des artisans, commerçants et entreprises impactés dans leurs activités, afin de rechercher des solutions appropriées, s'agissant en particulier de besoins de financement court terme.

■ Indemnisation par les assurances

Les entrepreneurs impactés sont invités à se rapprocher le plus rapidement possible de leur assureur pour déclarer l'ensemble des préjudices subis. Auparavant, il est important d'effectuer une déclaration de ses dommages auprès des services de police ou de gendarmerie. L'Union patronale de la Charente a déjà elle-même déposé une plainte sur laquelle ses adhérents peuvent se porter partie civile.

■ Concernant la prime de fin d'année annoncé lundi par Emmanuel Macron. Il s'agirait, d'après les premières précisions obtenues, d'une prime facultative, exonérée de toutes charges sociales exceptée la CSG et la CRDS. Elle serait plafonnée à 1 000 € et ne concernerait que les salaires inférieurs à 2,5 Smic. Par contre, sa mise en place serait conditionnée à la signature d'un accord d'entreprise ou d'un accord signé par au moins deux tiers des salariés.

Le chiffre

35 000 participants en Nouvelle-Aquitaine (414 000 en France) ont participé à la consultation citoyenne «Comment mieux prendre soin de nos aînés?», dans le cadre de la concertation grand âge et autonomie lancée par Agnès Buzyn, ministre de la Santé. Les 18 000 propositions portent sur les conditions de travail/de vie des professionnels et des proches aidants, la qualité des lieux de vie, la baisse des coûts pour les familles et l'accès au système de santé. Elles serviront à nourrir la réflexion au niveau national en vue d'une proposition de réforme devant déboucher sur un projet de loi.

- Les fêtes débutent avec le marché de Saint-Jacques jusqu'à dimanche et un village animé au centre, jusqu'au 24
- La Ville et les commerces se sont décarcassés pour offrir une parenthèse de joie, gratuite à presque 100%.

Cognac rallume l'esprit de Noël

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Reconnaissons-le: l'ambiance était un peu tristoune durant les fêtes, l'année dernière à Cognac. Particulièrement au centre, où le marché du musée a fait un flop et les animations des commerçants guère mieux. C'est oublié, car cette année, tout le monde a «ramé dans le même sens», comme le dit l'élu du conseil municipal en charge de Saint-Jacques, Mario Jaen. Place du Solençon, où le marché est délocalisé à partir de ce matin et jusqu'à dimanche soir, les commerçants ont pu compter sur l'aide des conseillers de quartier pour monter les stands. Au centre-ville, les étals des halles et les vitrines du quartier ont fait subventions communes pour préparer quelque chose de cohérent, qui débute demain et finira le 24 au soir. Résultat: les bambins et les grands enfants ont, cette fois, largement de quoi se laisser happer par l'esprit de Noël, gratuitement le plus souvent.

Saint-Jacques se déguste dès ce matin

Avec 22.000€ de budget, l'association des commerçants de Saint-Jacques a vu grand pour son troisième marché de Noël en installant un marché de 58 exposants (40 l'an dernier), d'aujourd'hui à dimanche de 10 h à 20 h. La plupart des stands de l'an dernier seront là avec quelques nouveaux. À 17 h aujourd'hui, la CGT prévoit de distribuer des tracts sur le pont, sans le bloquer néanmoins: la circulation vers la place du Solençon sera ralentie, au pire. Demain et dimanche de 14 h à 18 h, on pourra s'y rendre en petit train (gratuit) grâce à une rotation chaque demi-heure depuis la place François-1^{er} et la place d'Armes. Côté animations, la parade de Disney aura lieu aujourd'hui à 16h45, demain et dimanche à 10h30, 14 h, 16 h et 18 h (gratuit). Des ateliers de cuisine seront proposés gratuitement les trois jours à 11 h, 15 h et 18 h. Et chaque après-midi de demain et dimanche, le père Noël sera présent, ainsi que plusieurs autres animations gra-



Le quartier Saint-Jacques animera le marché dès ce matin, avec les chalets jusqu'alors déployés au musée. Demain samedi, le centre de Cognac s'y mettra à son tour.

Photo M. B.

tuées (jeux en bois, balade en poney). Seul le manège sera payant. A noter un grand goûter offert aux enfants, dimanche à 15 h.

Le centre-ville enchaîne jusqu'à Noël

Les commerçants du centre et ceux du marché couvert font cause commune cette année, avec un programme d'animations 100 % gratuites qui durera deux semaines, pour 28.000€ de budget. Depuis ce matin, une patinoire artificielle est accessible devant les halles. Elle est ouverte tous les jours (10 h à 12 h, 14 h à 19 h) jusqu'au 24. Sauf les 17, 18 et 20 décembre au matin. Du 22 au 24 décembre, il y aura aussi un château gonflable sur place. Le père Noël s'installera dans les anciens locaux de Littératures européennes, à côté de l'église Saint-Léger, rue Aristide-Briand, ces samedi et dimanche, puis mercredi et enfin les trois derniers jours avant Noël (de

» On a voulu créer un village de Noël dans lequel les gens peuvent circuler dans la zone piétonne avec toujours quelque chose à voir ou à faire.

10 h à 18 h avec une pause à midi certains jours). Les enfants qui lui rendront visite partiront avec une photo imprimée gratuitement. Au même endroit, on peut s'inscrire à des ateliers créatifs animés par des professionnelles, durant les deux week-ends qui viennent. Le marché couvert profitera aussi des samedis et dimanches pour faire découvrir des métiers,

comme celui de diamantaire (samedi à 10 h). Enfin, le 23 décembre, la marche aux flambeaux débutera à 18h30 place François-1^{er} (en présence du père Noël) pour se promener vers les quais, via la vieille ville. Au-delà de toutes ces animations, «on a voulu créer un village de Noël dans lequel les gens peuvent circuler dans la zone piétonne avec toujours quelque chose à voir ou à faire», détaille le co-président des commerçants du centre, Éric Michaud (Carnaby, Maison de la presse). «La Ville soutient cela parce qu'il est important que les gens redécouvrent ce centre-ville, viennent s'y promener et faire leurs courses, malgré la période agitée que nous vivons», poursuit le directeur de cabinet du maire, Jonathan Muñoz. Cela ne veut pas dire que l'ambiance sera forcément délirante, cette année. Mais avec les efforts qui ont été faits, dans l'unité cette fois, le cru 2018 s'en donne au moins les moyens.

Sécurité: il y aura des fouilles partout...

La fusillade de mardi à Strasbourg et le passage du plan Vigipirate au niveau «attentat» ont provoqué une réunion des organisateurs de manifestations et de l'État, hier matin. Il a été décidé de maintenir les animations avec quelques mesures supplémentaires. Place du Solençon, ce week-end, il n'y aura qu'une entrée au lieu de trois et des fouilles systématiques. En ville, pas de dispositif en sus, hormis la fermeture complète (riverain compris) de la rue Aristide-Briand durant les deux week-ends. Mais les conseils de l'État étant de surveiller tous les rassemblements, on assistera à quelques scènes surréalistes. La police municipale procédera ainsi à des fouilles à l'Avant-Scène... pour le bal des seniors et le spectacle de fin d'année des enfants des agents municipaux.

... Que la Ville ne paiera plus l'an prochain

Les contraintes de sécurité étant de plus en plus lourdes, la Ville a sponsorisé, en quelque sorte, pas mal d'associations ces dernières années pour qu'elles puissent se payer l'agent de sécurité nécessaire au bon déroulement de leur manifestation. «Cela a un coût et cela se répète depuis quelque temps, ne cache pas le directeur de cabinet du maire, Jonathan Muñoz. C'est pourquoi, début 2019, nous allons rédiger une convention dans laquelle chaque organisateur veillera à assurer la sécurité de sa manifestation.» En clair: la période de transition est finie, la donne a changé en matière de sécurité et ce sera à chacun désormais (et plus seulement la Ville), d'en payer le surcoût. La douloureuse sera dure à avaler pour les structures les plus fragiles.

Les gilets jaunes organisent «une marche citoyenne» demain

Les gilets jaunes devraient mener plusieurs actions, demain samedi, à Cognac. Une déclaration a été déposée en préfecture pour une «marche citoyenne» dans le centre-ville, à partir de 14 heures et jusqu'à 18 heures. Le rendez-vous est donné place François-1^{er}. Le cortège passera par la rue d'Angoulême pour rejoindre le marché couvert, puis le jardin public. Il n'est pas question qu'il s'invite sur le marché de Noël de Saint-Jacques. *«On défilera avec des brassards noirs et des drapeaux blancs en l'honneur des personnes qui sont mortes, qui ont été blessées ou interpellées depuis le 17 novembre»*, précisent Lili, Alex et Béatrice, qui ont fait la demande auprès de la préfecture. Une minute de silence sera aussi observée en hommage aux victimes de Strasbourg. Mais cette mobilisation a un deuxième objectif: *«Expliquer le mouvement, renouer le contact avec la police, réconcilier les gens avec nous. On veut que ce soit pacifiste.»* C'est la raison pour laquelle les organisateurs invitent chacun à défiler en famille, avec les enfants. *«Ce qu'on veut c'est éteindre le feu»*, note encore Lili, qui reconnaît qu'avec le temps, la fatigue et la colère, certains esprits peuvent parfois

s'échauffer. Et d'assurer qu'il n'a jamais été question de perturber la soirée d'illuminations des quais la semaine dernière. *«Pourquoi, en amont, personne n'a demandé à nous rencontrer? On voulait seulement être vu.»* Si les trois organisateurs de la marche rejettent toute violence - *«on n'est pas des casseurs, pas des voyous»*-, ils ne veulent rien lâcher. L'acte VI de la mobilisation est même déjà en préparation. *«Macron n'a rien écouté et rien entendu»*, jugent-ils, attendant des mesures plus fortes notamment en faveur du pouvoir d'achat. À noter qu'un autre rassemblement pacifique est prévu à 14 heures, demain, sur les marches de la mairie. Ses organisateurs souhaitent sensibiliser les Cognaçais autour du Ric, le référendum d'initiative citoyenne (lire notre édition de mercredi) en distribuant des tracts. Des gilets jaunes tiennent également depuis hier, un point d'information au rond-point de La Trêche. Certains d'entre eux préféreraient des actions coup de poing. D'autres ont prévu de rejoindre la manifestation de Bordeaux.

Julie PASQUIER

Agglo: la compétence enfance-jeunesse sur les rails

L'agglo a tenu son dernier conseil de l'année, hier. La nouvelle stratégie enfance-jeunesse était notamment à l'ordre du jour.

L'agglo de Grand Cognac a tenu son dernier conseil de l'année hier soir, au Castel de Châteaubernard. Deux dossiers principaux étaient sur la table parmi la quarantaine proposée au suffrage des élus.

Enfance-jeunesse.

Au 1^{er} janvier 2019, l'agglo prendra la compétence en la matière. Elle va s'accompagner d'une convention territoriale globale signée avec la CAF (caisse d'allocations familiales) qui porte sur quatre axes: l'harmonisation de la tarification des structures, le renforcement des capacités d'accueil, la coordination avec toutes les autres activités liées à l'enfance (sport...) afin d'assurer une cohérence territoriale, et la communication pour renforcer l'information sur les dispositifs et les offres de services.

Dans le cadre de cette compétence, les enfants de chaque commune auront ainsi accès aux mêmes services et tarifs quelle que soit la structure dans laquelle leurs parents les inscriront sur le territoire. À noter que la continuité de l'offre actuelle sera assurée le temps de la mise en place de cette compétence.



Une quarantaine de points ont été soumis au vote pour ce dernier conseil de l'année.

Photo G. B.

Développement durable.

La convention relative à l'adhésion de l'agglo à la compétence collecte de Calitom pour la ville de Cognac a été validée. Y figurent quatre points: il n'y aura aucune hausse des tarifs jusqu'à la fin du contrat avec Véolia (décembre 2021), Calitom développera dans l'intervalle une nouvelle déchetterie 3^e génération à la Haute-Sarrazine, et un

réseau de collecte par points d'apport volontaire enterrés.

Enfin, le syndicat engagera d'ici le terme du marché en cours avec Véolia, une opération d'optimisation des fréquences de collectes. Elle comprend des hausses et des baisses de ramassages sur certains quartiers de la ville et la suppression à fin 2020 de la collecte du verre en porte-à-porte.

Le chiffre

O C'est le prix en euro que coûteront les déplacements en bus Transcom du lundi 17 au samedi 22 décembre. Le réseau de transport de l'agglomération de Grand Cognac ouvre gratuitement ses lignes pendant six jours, dans le cadre des fêtes de Noël. L'occasion de terminer, ou commencer, son shopping de Noël sereinement, sans difficultés de stationnement. Renseignements au 0800 881 691.

Strasbourg: le terroriste abattu

■ Chérif Chekatt a été tué par les forces de l'ordre hier soir dans un quartier de Strasbourg

■ Le jeune homme de 29 ans était un «soldat» de Daech, selon l'organisation terroriste.

Chérif Chekatt, l'auteur de l'attentat du marché de Noël à Strasbourg a été tué par les forces de l'ordre hier soir, après deux jours de traque, dans le quartier du Neudorf, là où sa trace avait été perdue après son équipée sanglante mardi. Le suspect a été repéré vers 21h par un équipage de la «brigade spécialisée de terrain», alors qu'il «déambulait» dans la rue. Ils ont tenté de l'interpeller mais il «s'est retourné, faisant face aux fonctionnaires de police en tirant. Ils ont alors immédiatement riposté et ont neutralisé l'assaillant», a indiqué le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner. «J'ai vu les voitures commencer à fermer la rue, des policiers cagoulés en train de courir. Ensuite, on a entendu des coups de feu, "bim, bim, bim", et voilà, quoi», a raconté Saïf, 40 ans.

“
J'ai vu les voitures commencer à fermer la rue, des policiers cagoulés.”

Des dizaines de véhicules de police ont convergé autour de la rue Lazaret, où Chérif Chekatt a été abattu. Un périmètre de sécurité



Chérif Chekatt a été tiré sur le véhicule des forces de l'ordre rue Lazaret. Les policiers ont riposté, le touchant mortellement.

Photos AFP

bloquait l'accès à la rue. Les forces de l'ordre ont été applaudies par les badauds rassemblés au niveau du périmètre de sécurité. «Bravo!!!» ont lancé certains d'entre eux. Quelques minutes auparavant, un hélicoptère doté d'un puissant projecteur a survolé le quartier du Neudorf.

«Le fait qu'il soit arrêté, oui c'est un soulagement (...) On ne se sentait pas vraiment trop en sécurité», a dit Arthur, 18 ans, un habitant du quartier.

Des appels et des témoignages ont été déterminants après l'appel à témoins lancé mercredi soir par la police nationale. Selon une source proche de l'enquête, une femme avait signalé avoir vu Chekatt dans l'après-midi. Elle avait remarqué qu'il ressemblait au fu-

gitif et qu'il était blessé au bras. Mardi soir, peu avant 20h, il avait pénétré dans le centre historique de la ville au cœur du marché de Noël et avait ouvert le feu à plusieurs reprises sur les passants. Porteur d'une arme de poing et d'un couteau, il a ensuite échangé des tirs avec les forces de l'ordre, qui l'ont blessé au bras, avant de réussir à s'enfuir en taxi.

Cinq des proches de Chérif Chekatt ont été placés en garde à vue: ses parents et deux de ses frères dès mercredi, et un autre membre de son entourage hier. D'après plusieurs sources, un autre frère, fiché S, a été interpellé en Algérie. Le tireur de Strasbourg était un «soldat» de Daech, a annoncé hier soir son média de propagande Amaq.

La capitale alsacienne, un terreau pour la radicalisation islamiste

«Strasbourg est l'une de ces villes phares de ce que l'on pourrait appeler "l'urbain jihadogène", comme la banlieue parisienne, Toulouse, Nice ou comme Lyon par le passé, selon le sociologue et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Farhad Khosrokhavar. On est dans un phénomène de répétition, de tradition, qu'on le veuille ou non. Il y a des villes et des quartiers en France, comme ailleurs dans le monde, où bourgeoise le jihadisme. D'un point de vue religieux, le

Concordat est plus ouvert, plus tolérant, beaucoup moins restrictif que dans le reste de la France, où la laïcité interdit un certain nombre de phénomènes», explique Farhad Khosrokhavar. «Autre phénomène, la ville est extrêmement riche. Une bonne partie des jihadistes sont des jeunes de banlieue ou d'origine immigrée en qui se sentent doublement stigmatisés.» Enfin, note le sociologue, «Strasbourg est au carrefour de l'Europe. Il y a une fluidité: les idées de jihadisme peuvent se répandre vraisemblablement avec plus d'aisance qu'ailleurs.»

Smicards: «Ce sera plutôt 125€»

La hausse de 100€ au niveau du Smic promise par l'exécutif face au mouvement des «gilets jaunes» s'ajoutera finalement aux baisses de charges sociales de 2018, a assuré Édouard Philippe hier. «Cela veut dire qu'entre janvier 2018 et janvier 2019, la hausse sera plutôt de l'ordre de 125€», a indiqué le Premier ministre lors de sa réponse à la motion de censure déposée par la gauche à l'Assemblée. Il a par ailleurs confirmé, sans entrer dans les détails, que l'exécutif souhaitait aller «plus loin» que «le champ couvert par la prime d'activité», qui va augmenter au 1^{er} janvier mais ne concerne pas la totalité des salariés au niveau du Smic.

Les «gilets jaunes» sous pression après l'attaque

Le gouvernement a appelé le mouvement à renoncer à ses manifestations demain alors qu'à l'Assemblée une motion de censure de la gauche a été rejetée.

Le gouvernement a appelé deux jours après l'attaque de Strasbourg les «gilets jaunes» à renoncer à leurs manifestations de ce samedi, s'attirant une fin de non-recevoir de certains d'entre eux. Hier soir, la motion de censure présentée par la gauche a été largement rejetée, mais les débats ont permis de porter leur colère à l'Assemblée nationale, où le patron du PS Olivier Faure a déclaré qu'il était temps «de changer de cap». Depuis Bruxelles, le président de la République a déclaré de son côté avoir apporté par ses annonces lundi une réponse «à la fois légitime et importante pour la France», à une «colère légitime» du peuple. Ces décisions, «des choix de

véritables accompagnements, des mesures fortes (...) pour que le travail paie mieux dans notre pays», selon Emmanuel Macron, doivent être présentées mercredi prochain dans un projet de loi en Conseil des ministres.

Un 6^e mort sous les barrages

D'ici là, le gouvernement n'a «à ce stade pas décidé d'interdire les manifestations» prévues par des «gilets jaunes» samedi mais son porte-parole Benjamin Griveaux les a appelés à être «raisonnables». «On ne lâche rien, le 5^e acte aura bien lieu samedi», lui ont répondu,

comme d'autres, les «gilets jaunes» de Montceau-les-Mines, selon lesquels «la propagande gouvernementale ne passera pas». À l'extrême droite, Marine Le Pen, sans donner de consignes pour demain, s'est dite «étournée» que l'on «cherche à culpabiliser» les «gilets jaunes», car ils ne sont pas «des responsables du danger terroriste». Le chef de file de la France insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon, s'est lui déclaré «douloureusement surpris» que «certains à LREM utilisent» cette attaque «pour peser» sur les «gilets jaunes»: «Si on commence à céder à un assassin en modifiant toute notre vie, c'est lui qui a gagné.» Mais la pression sur les manifestants

est aussi venue de Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, selon qui il serait «de bon ton» qu'ils ne manifestent pas, «pour ne pas surcharger la barque des policiers». Il faut «maintenant que le mouvement s'arrête», a renchéri Richard Ferrand, le président LREM de l'Assemblée, appelant à «passer à la construction d'un nouveau modèle français», via le dialogue national annoncé par Emmanuel Macron. Sur le terrain, la mobilisation continue. Dans la nuit de mercredi à jeudi, une 6^e personne a perdu la vie en lien avec ce conflit, un «gilet jaune» de 23 ans percuté par un poids lourd, à la sortie Avignon-sud de l'A7.

■ **RESTE À CHARGE ZÉRO****Le gouvernement dénonce le «sabotage» des mutuelles**

Certaines complémentaires santé prennent prétexte de la réforme à venir du «reste à charge zéro» pour justifier leurs hausses de prix en 2019, ce que la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a qualifié hier de «sabotage politique», précisant que «les trois quarts des dépenses seront prises en charge par la sécurité sociale». Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, le remboursement intégral de certaines lunettes, prothèses dentaires et audioprothèses doit entrer en vigueur progressivement d'ici 2021. Cet étalement sur trois ans est censé permettre aux complémentaires santé (assurances, mutuelles, institutions de prévoyance) de ne pas relever leurs tarifs davantage que les années précédentes.

La grande consultation révèle des «inquiétudes»

La grande consultation citoyenne lancée fin mai par le gouvernement sur sa future réforme des retraites, a mis au jour les «inquiétudes» de «beaucoup de participants», selon un bilan présenté hier au ministère des Solidarités. En cinq mois, plus de 35.000 contributions, 20.000 participants et plus de 200.000 visiteurs ont été recensés sur la plateforme internet dédiée. «Possible baisse des pensions», «nivellement des droits par le bas», «impossibilité à aller jusqu'au bout des objectifs» et «d'harmonisation de tous les régimes versus la prise en compte des spécificités (pénibilité, horaires de nuit, etc.)» font partie des craintes identifiées. Le Haut commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye a entamé en octobre une deuxième phase de négociations avec les partenaires sociaux sur le futur régime, «qui se terminera mi-février» pour parvenir à un projet de loi courant 2019.

■ **UNION EUROPÉENNE****Diesel: la justice juge les normes trop laxistes**

«**V**ictoire historique pour l'environnement, les consommateurs et la démocratie européenne», s'est exclamée hier sur Twitter la maire de Paris Anne Hidalgo, partie en guerre avec Bruxelles et Madrid contre le «permis de polluer accordé aux constructeurs automobiles».

Le Tribunal de l'Union européenne, établi à Luxembourg, a décidé d'annuler partiellement le règlement «Euro 6» qui fixe les nouvelles normes d'émissions d'oxydes d'azote (NOx) pour les essais d'homologation de voitures neuves en condition réelle de conduite.

La législation contestée prévoit d'appliquer aux normes qui existent déjà pour les tests en laboratoire des coefficients de correction (ou «facteurs de conformité» selon le vocabulaire européen). Depuis septembre 2017, les constructeurs automobiles bénéficient ainsi d'une marge de tolérance de 110 % pour les émissions d'oxyde d'azote des nouveaux modèles de véhicu-

les mis en circulation (en 2019 pour les nouvelles voitures) lors des tests de conduite sur route. Soit deux fois plus que le seuil de 80mg/km en vigueur pour les tests en laboratoire. Pour les législateurs, ces marges sont justifiées par la prise en compte des aléas de la conduite sur route.

Or selon le Tribunal de l'UE, «même si l'on devait admettre que des contraintes techniques peuvent justifier une certaine adaptation», l'écart prévu par le règlement européen rend «impossible de savoir si la norme Euro 6 est respectée lors de ces essais», est-il expliqué dans un communiqué. Le Tribunal estime donc que la disposition fixant les limites d'émissions d'oxydes d'azote doit être annulée.

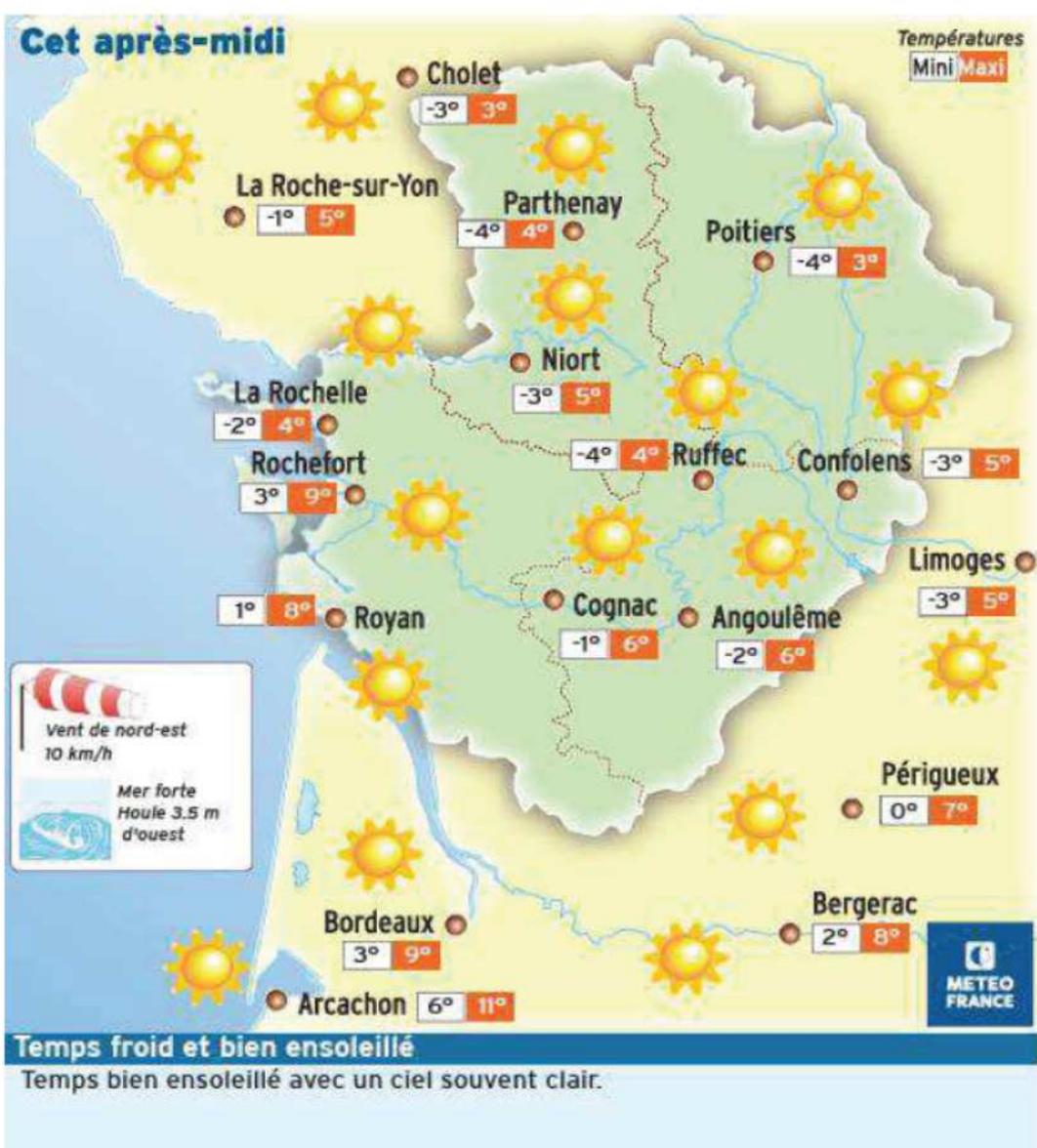
La Commission «prend note du jugement» et «va l'analyser en détail pour voir comment procéder», a indiqué une porte-parole. Elle a deux mois pour éventuellement former un pourvoi devant la justice européenne.

Le chiffre

1,88

Après «neuf années de relative stabilité», le taux de fécondité en France est passé depuis 2015 sous le seuil symbolique des 2,00 enfants par femme et est en baisse régulière atteignant 1,88 enfant par femme en 2017, selon l'Insee. Cette baisse est «générale», sauf chez les immigrées (2,73 enfants par femme, «comparable à celui des années 2012 à 2014»): elle touche tous les âges, tous les niveaux de vie, que ces femmes soient déjà mères ou non.

Après «neuf années de relative stabilité», le taux de fécondité en France est passé depuis 2015 sous le seuil symbolique des 2,00 enfants par femme et est en baisse régulière atteignant 1,88 enfant par femme en 2017, selon l'Insee. Cette baisse est «générale», sauf chez les immigrées (2,73 enfants par femme, «comparable à celui des années 2012 à 2014»): elle touche tous les âges, tous les niveaux de vie, que ces femmes soient déjà mères ou non.



Cherif Chekatt abattu

hier soir à Strasbourg

TERRORISME Le principal suspect dans l'attaque du marché de Noël a été tué hier soir par la police. L'épilogue de deux jours de cavale

JEFFERSON DESPORT,
ENVOYÉ SPÉCIAL
j.desport@sudouest.fr

La cavale de Cherif Chekatt s'est donc arrêtée hier soir, un peu après 21 heures, dans le quartier du Neudorf à Strasbourg. Recherché depuis mardi soir et l'attaque meurtrière perpétrée au cœur du marché de Noël de la capitale alsacienne, ce jeune homme de 29 ans faisait figure de suspect numéro un. Et c'est à l'issue d'un ultime échange de tirs avec les policiers qu'il a été abattu. Les forces de l'ordre ont été applaudies par les badauds rassemblés au niveau du périmètre de sécurité. « Bravo !!! » ont lancé certains d'entre eux.

Quelques minutes auparavant, un hélicoptère doté d'un puissant projecteur a survolé le quartier du Neudorf. Le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, a précisé : « Le suspect a été repéré vers 21 heures par un équipage de la brigade spécialisée de terrain alors qu'il déambulait dans la rue. Ils ont tenté de l'interpeller mais il s'est retourné, faisant face aux fonctionnaires de police en tirant. Ils ont alors immédiatement riposté et ont neutralisé l'assailant. » Cherif Chekatt avait été repéré dans l'après-midi par une femme qui avait remarqué qu'il ressemblait au fugitif et qu'il était blessé au bras, a-t-on appris de source proche de l'enquête.

Plus tôt, des perquisitions avaient été menées par les hommes du Raid, dans ce secteur. Preuve qu'ils tenaient une piste. C'est en effet dans ce même quartier que Cherif Chekatt s'était fait déposer mardi soir, par un chauffeur de taxi, après avoir échappé à une patrouille de Sentinelle rue des Orfèvres et contre laquelle il n'avait pas hésité à ouvrir le feu. Alors que l'hypothèse d'une fuite en Allemagne ou en Suisse avait été un temps envisagée, ce multirécidiviste était en fait resté sur place. Au plus près. Cherchant sans doute à profiter de cet endroit qu'il connaissait parfaitement.

Filière strasbourgeoise

En attendant que toute la lumière soit faite sur son parcours et ses éventuelles complicités, cette affaire a aussi vu resurgir un mot : celui de « radicalisation ». Et ce d'autant plus que depuis quelques années, l'idée d'une « filière » islamiste strasbourgeoise, si non bas-rhinoise, s'est imposée. S'agit-il d'un raccourci facile alors que Paris, Nice, Saint-Étienne du Rouvray et Carcassonne ont notamment été touchés ? Si la question se pose, celle-ci voit néanmoins une série de faits se dresser devant elle. Avant que le terroriste n'ouvre le feu, mardi soir, place

Kléber et rue des Grandes-Arcades, plusieurs autres « enfants » d'Alsace ont semé la terreur.

L'un des djihadistes de la tuerie du Bataclan a grandi à Wissembourg, à la frontière allemande. Cette même année, un ex-employé de la mairie de Schiltigheim est reconnu dans une vidéo de Daesh. En mai dernier, l'auteur de l'attaque au couteau à Paris était aussi originaire de cette ville de la périphérie strasbourgeoise. Sans compter les départs pour la Syrie. « De nombreuses familles sont parties pour le djihad », reconnaissait hier midi, Robert Hermann, le président de Strasbourg Eurométropole.

« Nombreux fichés S »

Alors qu'en 2000 déjà al-Qaïda projetait de perpétrer un attentat dans « la capitale de l'Europe », un chiffre est aujourd'hui communément admis : il y aurait 10 % de radicalisés dans le Bas-Rhin. Ce qui ferait de ce département le second en la matière après la région parisienne. Une statistique que nous a confirmée Eric Elkouby, l'ex-député PS d'Alsace : « Oui, il y a 10 % de radicalisés dans le Bas-Rhin et Strasbourg est concernée. »

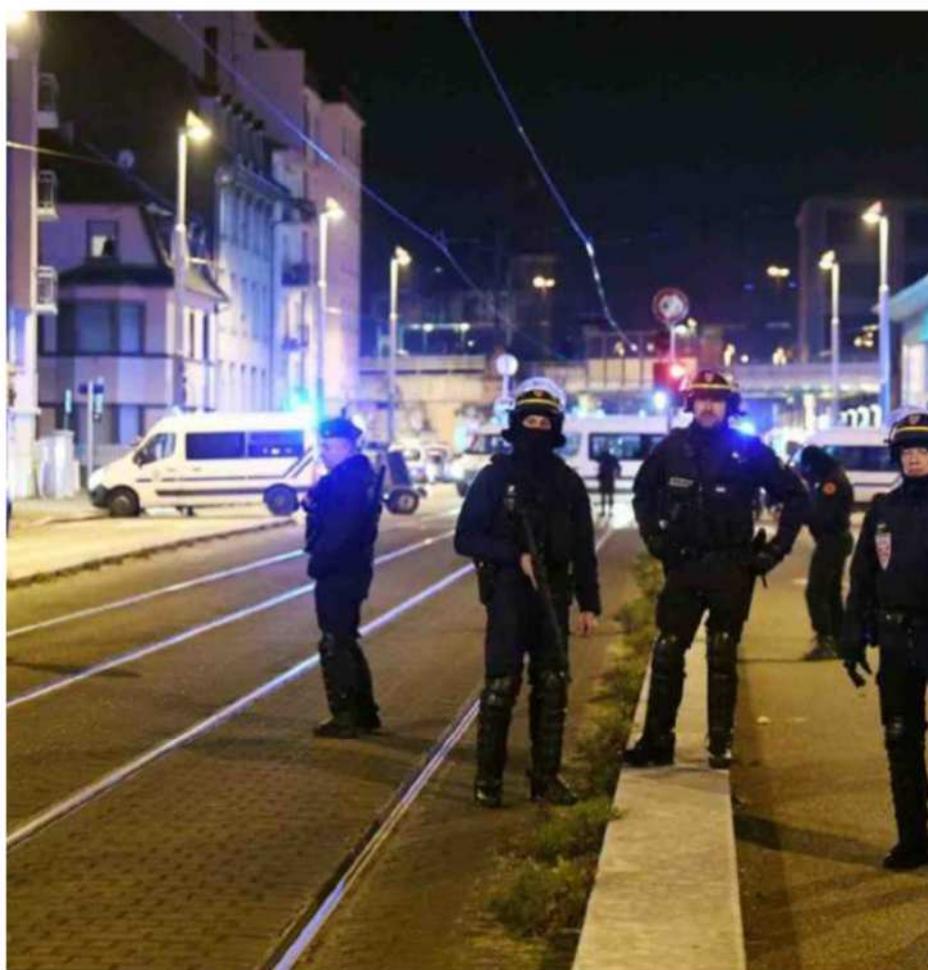
Robert Hermann précise : « On cumule de nombreux fichés S. » Actuellement, comme il nous l'a indiqué, « une dizaine d'entre eux sont suivis. Une attention particulière est posée sur ce point. Nous luttons. » Mais l'élu

Alors que l'hypothèse d'une fuite en Allemagne ou en Suisse avait été envisagée, il était en fait resté sur place

pointe aussi une autre réalité, « L'apprentissage de la radicalisation dans les milieux carcéraux ». « C'est un point d'ancrage puissant », poursuit-il. Le cas de Cherif Chekatt tendrait à le confirmer, c'est en détention qu'il aurait été repéré pour son prosélytisme. Il était suivi activement depuis sa sortie de prison. Abdelhaq Nabaoui, le président du Conseil Régional du Culte Musulman d'Alsace, est formel : « Ces jeunes ne passent pas par les mosquées. Ils apprennent la religion par Internet. Le problème est là, il ne vient pas des imams. Je leur ai d'ailleurs demandé de mener une réflexion sur ce sujet. Chacun doit assumer sa responsabilité à son niveau. » Il l'avoue cependant : « Ce fléau nous dépasse. »

Drogue et armes »

Condamné à 27 reprises, en France et en Allemagne, Cherif Chekatt aligne à 29 ans un casier judiciaire sans fin.



Ce délinquant notoire, qui a fini par basculer dans le terrorisme, a grandi dans le quartier de Koenigshoffen, dans l'ouest de Strasbourg. Un quartier réputé difficile où une mosquée aux murs peints en vert a pris place. « C'est un quartier dur, souligne Eric Elkouby. Il n'est pas question de stigmatiser, mais il est marqué par la paupérisation ». Il affirme : derrière ses barres d'immeubles, « la drogue et les armes circulent ». Lors de la perquisition dans l'immeuble du 20 de la rue Tito Live où vivait Cherif Chekatt, les forces de l'ordre ont trouvé une grenade, une carabine et des couteaux. « Cette famille était défavorablement connue », souligne l'ex-parlementaire qui évoque aussi un milieu familial empreint de violences et de ruptures. Les Chekatt n'apparaissent pas dans les écrans radars d'Abdelhaq Nabaoui : « Seul 10 à 20 % des musulmans vont à la mosquée. »

DAESH

Cherif Chekatt était un « soldat » de Daesh, affirme l'agence de propagande de l'organisation terroriste, qui a publié un communiqué hier soir.

Près de 300 enquêteurs et un hélicoptère mobilisés

Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner a apporté des précisions supplémentaires sur la neutralisation du tueur. Il a indiqué, hier soir, qu'un « dispositif de sécurité important » avait été déployé « dans l'ensemble de l'agglomération » pour appuyer les 280 enquêteurs de la police judiciaire. « Des moyens particuliers ont été mis en place en ce début de soirée (hier soir, NDLR), notamment l'usage d'un hélicoptère », a-t-il précisé. C'est bien un équipage de trois policiers de la brigade de sécurité de terrain (BST), une police de terrain spécialisée dans la lutte contre la délinquance dans les quartiers sensibles, en patrouille dans les rues de Neudorf, qui a abattu Cherif Chekatt. Le ministre de l'Intérieur a également confirmé que Cherif Chekatt n'a pas été repéré dans un entrepôt mais dans la rue, devant un immeuble, au 74, rue du Lazaret, et à proximité d'une gare de TER. Il se trouvait dans le sud du quartier de Neudorf, et non dans le quartier de la Méinau, bien que celui-ci soit tout proche des lieux.

Le ministre de l'Intérieur a indiqué avoir informé le président de la République, Emmanuel Macron, et le Premier ministre, Edouard Philippe, ainsi que le procureur de Paris, Remy Heitz, qui « se rend sur site pour confirmer l'identité du suspect ».



Christophe Castaner à Strasbourg, hier. PHOTO AFP

La pression sur les gilets jaunes

La pression est montée, hier, sur les gilets jaunes pour qu'ils rejoignent la table des négociations et renoncent à l'acte V du mouvement, samedi.

Le gouvernement n'a « à ce stade pas décidé d'interdire les manifestations ». Mais Benjamin Griveaux a appelé les gilets jaunes à être « raisonnables », « au regard » de l'attentat qui a visé Strasbourg. Leur colère s'est « exprimée », « a été entendue », et il y a été « répondu » par le président de la République, a insisté le porte-parole du gouvernement.

Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, a également prévenu qu'il serait « de bon ton » qu'ils ne manifestent pas samedi, « pour ne pas surcharger la baraque des politiciens ». Il faut « maintenant que le mouvement s'arrête », a renchéri Richard Ferrand, le président LREM de l'Assemblée nationale.

Mais les gilets jaunes semblent décidés à poursuivre leurs actions, soutenus par certains hommes politiques. Nicolas Dupont-Aignan, le président de Debout la France, a ainsi accusé le gouvernement d'« instrumentaliser » l'attentat de Strasbourg pour les « faire taire ». Le chef de file de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, s'est lui déclaré « douloureusement surpris » que « certains à LREM utilisent » cette attaque « pour peser » sur les gilets jaunes : « Si on commence à céder à un assassin en modifiant toute notre vie, c'est lui qui a gagné. »

La menace toujours en mutation

Le terrorisme islamiste s'est adapté aux revers de Daesh en Syrie

Les professionnels de l'antiterrorisme ne cessent de le répéter. La menace terroriste reste élevée. Même si elle a changé de forme. Depuis quelques mois, la Syrie, où Daesh essuie revers sur revers, ne semble plus à même de constituer une base arrière pour des attentats coordonnés. Par ailleurs, les « revenants », pour l'heure pas aussi nombreux que l'on pouvait le redouter, sont judiciairisés à la minute où ils ont posé le pied sur le sol français et sont ensuite surveillés comme le lait sur le feu. Les circuits d'approvisionnement en armes se sont également taris. Nul doute que les décisions de justice particulièrement sévères ont dissuadé beaucoup de trafiquants de prendre le risque d'arrondir leurs fins de mois en vendant une kalachnikov à de potentiels terroristes. . .

« Menace endogène »

Mais si des commandos structurés comme ceux de Bruxelles ou du Bataclan semblent à court terme moins probables, la menace reste aujourd'hui tout aussi compliquée à contenir. Dans un rapport datant de l'été dernier, le Sénat faisait état de la « menace endogène ». Il s'agit des personnes n'ayant pas pu rejoindre la Syrie et qui basculent dans le terrorisme souvent de façon brutale, sans véritable réseau, ni armement lourd, avec pour socle principal, une radicalisation religieuse parfois récente. « Ces attentats inspirés ou d'initiative », qui sont aujourd'hui les plus nombreux, ne présentent pas nécessairement de lien opérationnel très poussé



La France a subi cinq attentats en 2017 et trois en 2018.

avec une organisation terroriste ; leurs auteurs, souvent psychologiquement instables, peuvent cependant être destinataires de consignes de passage à l'acte ou être animés par les messages relayés par la propagande djihadiste », relève le rapport du Sénat.

Les analystes évoquent pour leur part le « terrorisme de basse intensité ». Les attentats de l'Opéra, à Paris en mai dernier, ou de la gare Saint-Charles à Marseille quelques mois auparavant, tout deux menés par des hommes seuls et à l'arme blanche semblent rentrer dans cette catégorie.

Le profil hybride de Chekatt

L'avenir dira si Cherif Chekatt en faisait lui aussi partie ou s'il était lié à un commanditaire. Aucune trace de lien direct avec une mouvance terroriste n'aurait à ce jour été trouvée à son domicile. Mais son profil hybride, un pied dans la grande délinquance, où

il a appris le maniement des armes, un autre dans le radicalisme islamiste reste particulièrement inquiétant. Ces profils hybrides avaient surgi pour la première fois sur les radars du renseignement en 2012, avec Mohammed Merah, lui aussi délinquant radicalisé. L'antiterrorisme avait alors dû revoir une partie de ses clés de lecture.

On ignore à ce stade quel était le niveau d'ancrage de Cherif Chekatt dans le terrorisme. À tout le moins peut-on remarquer que la cible qu'il a choisie n'est pas anodine dans l'histoire des attentats islamistes. En 2000, avant même l'attaque du World Trade Center, c'est sur ce même marché de Noël de Strasbourg qu'une cellule qui allait se fondre dans Al Qaeda projetait un attentat à la bombe. Celui-ci fut déjoué de peu. Comme si, par-delà ses mutations, le terrorisme conservait une sordide mémoire.

Yann Saint-Sernin

La brigade de sécurité de terrain a abattu le tueur, rue du Lazaret, hier soir, après deux jours de cavale. PHOTO AFP

« Les CRS ont fait une journée de 23 heures »

INTERVIEW Gilets jaunes, lycéens et terrorisme : ce syndicaliste CRS s'inquiète de la fatigue des troupes

CRS, Thomas Toussaint est délégué national du syndicat UNSA-Police.

« **Sud Ouest** » Redoutez-vous l'éventuel acte V des gilets jaunes autant que les précédents ?

Thomas Toussaint C'est le même niveau d'inquiétude, voire pire. Avec ce qu'il s'est passé à Strasbourg, nous redoutons notamment qu'un pseudo-terroriste passe à l'acte par mimétisme.

Si une partie de la population semblait avoir oublié ce risque, les CRS n'ont cessé d'être sur les deux fronts. . . quand certains répétaient que c'était une manipulation que de rappeler cette menace. Nous demandons donc aux gilets jaunes de remettre leurs manifestations à plus tard.

D'autant que vous évoquez une certaine « frustration » à l'idée d'être une nouvelle fois leur cible. . .

Nous avons un peu l'impression d'être de la chair à canon. Mais là aussi le mimétisme joue, inspiré par ces casseurs qui ne viennent que pour se faire du filic. Depuis Notre-dames-des-Landes, la loi Travail ou la COP 21, nous avons appris à les connaître. Mais, il faut aussi dire que beaucoup de CRS comprennent les gilets jaunes, certains même les soutiennent. Notamment les collègues qui n'ont pas d'autre moyen que de se loger à 60 ou 80 kilomètres de leur lieu de travail.

Porté au niveau « Urgence attentat », Vigipirate ne va pas arranger la fatigue ni le moral des troupes ?

Les CRS ne peuvent pas être plus mobilisés. La semaine dernière, 57 des 60 compagnies étaient sur le terrain, contre une quarantaine en temps normal. Cela fait un mois que nous sommes sur le qui-vive chaque week-end, sans parler des ronds-points où nous passons le reste de la semaine. À cela se sont ajoutées les manif de lycéens. Il n'y a quasiment plus de jours de repos, les arbres de Noël de nos gosses sont annulés. . . Nous sommes au rupture, et ce n'est pas du flan.

De mémoire de CRS, ce genre de situation a-t-il déjà été vécu ?

Non, même les plus anciens en activité n'ont jamais connu ça. L'exemple le plus frappant est encore celui que m'ont décrit les collègues palois pré-

sents à Strasbourg. Engagée dès 5 h 45 du matin pour encadrer le mouvement lycéen, la CRS 25 est rentrée à son cantonnement à 19 h 30. Rappelés à 20 heures, juste après l'attaque du marché de Noël, les gars ne rentreront qu'à 5 h 15 le lendemain. . . Une vacation de 23 heures. Aujourd'hui, ils étaient encore au travail, et vous les retrouverez aussi samedi, en cas de manifestation des gilets jaunes.

Cette fatigue peut-elle peser sur leur capacité à maintenir l'ordre ?

Ca ne va pas modifier leur façon de travailler, ni leur discernement, rassurez-vous. On peut malgré tout craindre quelques blessures liées à la fatigue. Recueilli par Sylvain Cottin



Basée à Pau, la CRS 25 était à Strasbourg lors de l'attaque. PHOTO MAUPPP

Un indice qui oriente les choix à l'achat

RÉPARATION En 2020, un indice de « réparabilité » sera apposé sur les objets proposés à la vente. Une consultation publique est lancée

Vincent Courboulay est maître de conférence à l'université de La Rochelle où il enseigne l'informatique. Il est également le directeur scientifique de l'Institut du numérique responsable. Ce spécialiste fait partie du groupe de travail mis en place par l'État et par l'Ademe pour définir un « indice de réparabilité ». Le but ? Orienter les choix des consommateurs pour lutter contre l'obsolescence programmée, c'est-à-dire l'usure prématurée des objets électroniques et électroménagers orchestrée par certains fabricants.



Vincent Courboulay. PHOTO UNIVERSITÉ LA ROCHELLE/MÉLANIE CHAIGNEAU

« **Sud Ouest** » Vous avez participé à la mise en ligne d'un questionnaire sur l'indice de réparabilité. L'obsolescence programmée intéresse-t-elle le grand public ?

Vincent Courboulay En l'espace de trois jours, nous avons déjà reçu plus de 500 réponses. Je crois que la définition d'un indice de réparabilité répond aux attentes d'une partie du grand public qui est sensible au gaspillage et qui veut donner du sens à ses achats en se tournant vers des produits réparables. Quand il achète du numérique, le grand public se soucie de plus en plus de savoir si la batterie est soudée ou pas et si elle peut être remplacée.

Cette consultation s'inscrit-elle dans les suites de la feuille de route pour l'économie circulaire qui a été présentée au printemps ?

Tout à fait. La feuille de route prévoit l'instauration d'un indice de réparabilité sur les objets mis en vente à

partir du 1^{er} janvier 2020. On peut comparer la démarche à l'indice d'efficacité énergétique qui classe les appareils électroménagers de A

à G en fonction de leurs performances. Là, il s'agira de renseigner le consommateur en tenant compte de facteurs comme la possibilité de remplacer des pièces défectueuses, du temps de montage et de démontage, de la disponibilité des pièces détachées, etc. Cet indice aura vocation à figurer sur votre smartphone, votre lave-linge, votre ordinateur comme votre télévision.

Si le grand public manifeste un besoin de produits réparables, les fabricants suivront.

On peut s'attendre à un tir de barrage des fabricants...

Pas forcément. S'il y a des affaires à

faire, les professionnels suivront. Prenons l'exemple de l'automobile, dont le modèle s'est largement tourné vers le service. L'achat du véhicule rémunère le constructeur, mais ses marges tiennent aussi au suivi de ce véhicule et à son entretien durant son cycle de vie. Si le grand public manifeste un besoin de produits réparables, les fabricants suivront.

Et si la bonne volonté ne suffit pas ?

Le poids des réseaux sociaux est devenu très important. Vous pouvez être sûr qu'à partir du moment où un fabricant ne suivra pas les règles du jeu, il se fera tailler en pièces par la société civile qui vérifiera minutieusement la pertinence de l'indice de réparabilité d'un produit dès sa mise sur le marché. Des experts et des associations s'y consacrent déjà pleinement.

Recueilli par Jean-Denis Renard

La COP24 engluée dans le train-train du défaitisme

CLIMAT La conférence annuelle doit prendre fin aujourd'hui. Sans avancées notables, sauf miracle. Elle aura surtout démontré le pouvoir de nuisance des États producteurs de pétrole

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

Si l'emploi du temps est tenu, la COP24 devrait s'achever aujourd'hui à Katowice, en Pologne. Sans tambours ni trompettes. Sauf miracle, il n'y aura pas de quoi plastronner à l'heure du bilan de cette 24^e conférence annuelle des signataires de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Pour dire vite, aucune action concrète - et encore moins ambitieuse - n'était esquissée hier soir afin de contenir le réchauffement global à 2°C, et encore moins à 1,5°C (depuis l'ère pré-industrielle, vers 1800). Pour ne pas dépasser l'un de ces deux plafonds, il faudrait orchestrer la baisse rapide des émissions de gaz à effet de serre à l'échelon mondial. Et se doter d'outils puissants à l'appui d'une telle volonté, comme la fixation d'un prix mondial du carbone.

Les cendres sont froides

Selon le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) publié en octobre, le respect de la cote 1,5°C passerait par une réduction de 45% des émissions planétaires de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à leur niveau de 2010). Quand on sait qu'elles atteindront un record cette année, on mesure l'ampleur du chantier, ou de la fable, suivant la façon dont on considère la question.

Trois ans après le vent d'espoir qu'avaient fait souffler la COP21 et l'accord de Paris, les cendres sont froides. À Katowice, les délégués des États ont sué pendant quinze jours pour s'entendre sur la mise en œu-



Trois ans après le vent d'espoir qu'avaient fait souffler la COP21 et l'accord de Paris, les cendres sont froides. PHOTOMAXPPP

vre de cet accord de Paris - ses décrets d'application en quelque sorte. Sans résultat probant jusqu'à hier soir. On peut gager que le texte final sauvera les apparences.

Et Antonio Guterres tonna

Les États étaient attendus sur un enjeu d'une autre ampleur : aller plus loin que leurs engagements nationaux (de réduction des émissions de gaz à effet de serre) qui figurent en annexe de l'accord de Paris. Le diagnostic scientifique a déjà posé la terrible insuffisance de ceux-ci. Si les signataires s'en contentaient, on s'acheminerait vers un réchauffement de l'ordre de 3°C d'ici la fin du

siècle. Et bien plus sur la pente actuelle.

Malgré les exhortations d'Antonio Guterres, les délégations sont restées prudemment attentistes. Le secrétaire général de l'ONU a pourtant fait le métier en revenant à Katowice mercredi pour formuler des propos sans équivoque. « Rater cette opportunité compromettrait notre dernière chance de stopper le changement climatique, hors de contrôle. Ce ne serait pas seulement immoral, ce serait suicidaire », a-t-il tonné. Peine perdue. Quand on leur parle fin du monde, les puissants s'autorisent à bailler. Rendez-vous à la COP25 pour une nouvelle sieste.

LE FRONT DU REFUS

Les États-Unis, l'Arabie Saoudite, la Russie et le Koweït se sont contentés de « prendre note » du rapport spécial du GIEC publié en octobre sur les impacts d'un réchauffement de 1,5°C. Cette défiance envers l'état de la science a pollué toute la conférence. Les États-Unis y participaient pleinement, leur retrait de l'accord de Paris n'étant pas encore effectif. Incapables de tomber d'accord sur la révision à la hausse de leurs ambitions, les États membres de l'Europe ont assisté à ce travail d'obstruction en spectateurs.

Une victoire des villes face au diesel

UE Le tribunal de l'Union européenne confirme que les normes d'émission des voitures neuves roulant au diesel sont « trop élevées »

La justice européenne a donné raison hier aux villes de Paris, Madrid et Bruxelles en estimant « trop élevées » les nouvelles limites d'émissions de gaz polluants pour les moteurs diesel, une victoire pour ceux qui luttent contre la pollution de l'air.

« Victoire historique pour l'environnement, les consommateurs et la démocratie européenne », s'est exclamée sur Twitter la maire de Paris Anne Hidalgo, partie en guerre avec Bruxelles et Madrid contre le « permis de polluer accordé aux constructeurs automobiles ».

Le tribunal de l'Union euro-

péenne, établi à Luxembourg, a décidé d'annuler partiellement le règlement Euro 6 qui fixe les nouvelles normes d'émissions d'oxydes d'azote (NOx) pour les essais d'homologation de voitures neuves en condition réelle de conduite.

Une marge de tolérance

La législation contestée prévoit d'appliquer aux normes qui existent déjà pour les tests en laboratoire des coefficients de correction. Depuis septembre 2017, les constructeurs automobiles bénéficient ainsi d'une marge de tolérance de 10 % pour les émissions d'oxyde d'azote des nou-



La municipalité de Paris se bat contre la pollution de l'air.

PHOTO MAXPPP

veaux modèles de véhicules mis en circulation (en 2019 pour les nouvelles voitures) lors des tests de conduite sur route. Soit deux fois plus que le seuil de 80 mg/km en vigueur pour les tests en laboratoire.

Pour les législateurs, ces marges sont justifiées par la prise en compte des aléas de la conduite sur route.

Or selon le Tribunal de l'UE, « même si l'on devait admettre que des contraintes techniques peuvent justifier une certaine adaptation », l'écart prévu par le règlement européen rend « impossible de savoir si la norme Euro 6 est respectée lors de ces essais ». Il estime donc que la disposition fixant les limites d'émissions d'oxydes d'azote doit être annulée, tout en confirmant le reste du règlement portant sur les conditions dans lesquelles les essais doivent être effectués.

L'Association européenne des constructeurs automobiles (ACEA) a indiqué attendre de pouvoir consulter l'intégralité du jugement avant de réagir.

Macron garde son cap européen

BRUXELLES Le président veut rassurer ses partenaires sur le respect des engagements européens de Paris et Theresa May cherche de nouvelles garanties avant le vote sur le Brexit

CHRISTOPHE LUCET
c.lucet@sudouest.fr

Emmanuel Macron pensait profiter du sommet européen qui a démarré hier pour faire avancer ses projets. Notamment celui d'un budget de la zone euro. Mais le président français va devoir expliquer à ses partenaires les implications de la crise sociale française qui pourrait menacer l'engagement pris de maîtriser le déficit budgétaire et la dette française.

« Je dirai les choix que j'ai faits afin de répondre à une colère légitime et juste, des choix de vrais accompagnements, des mesures fortes d'accélération et de renforcement des baisses d'impôt pour que le travail paye mieux dans notre pays », a plaidé hier Emmanuel Macron, pour qui les 10 milliards d'€ mis dans la balance « n'entravent pas la maîtrise des dépenses ni le maintien des réformes ».

Pas sûr que le président convainque les plus orthodoxes, mais la gravité de la situation en Europe - crise du Brexit à Londres, budget contesté à Rome, crise politique en

Belgique, contestation en Hongrie, virulence populiste un peu partout en vue des élections européennes - tempère les critiques. À Bruxelles, à Berlin et dans les capitales, les craintes s'expriment en coulisses.

L'UE veut bien « aider » May

D'ailleurs, les dérapages budgétaires français et italiens ne sont pas à l'agenda officiel. Dès hier, le Brexit s'est encore invité au sommet : rescapée d'un vote de défiance devant

son parti à Londres, Theresa May est venu demander des assurances sur l'accord qu'elle veut faire avaler à son Parlement. Reporté le 11 décembre, ce vote crucial aura lieu en janvier. Les Européens l'ont redit : l'accord est à prendre ou à laisser. Mais ils sont prêts à « aider » May. Celle-ci doit se contenter de ce geste de bonne volonté.

Avant de rentrer dans le vif d'une



La président va devoir expliquer à ses partenaires les implications de la crise sociale dans la maîtrise du déficit budgétaire et de la dette française. PHOTO MAXPPP

discussion difficile ce vendredi sur la protection des frontières (l'agence Frontex se muscle doucement) et sur la réforme du droit

d'asile (enlisée), les Vingt-Sept se sont entendus hier pour prolonger pour la huitième fois depuis 2014 les sanctions contre la Russie : une

façon de réagir à l'absence de progrès dans le respect de l'accord de Minsk, et à la tension russo-ukrainienne en mer d'Azov.

Scrutin périlleux pour Macron

SONDAGE Selon une enquête réalisée par l'institut BVA pour la presse régionale, la liste En Marche pour les élections européennes plafonne à 20 %, et les Français entendent se prononcer en fonction de la politique intérieure

BRUNO DIVE, RÉDACTION PARISIENNE
b.dive@sudouest.fr

Voici l'un des tout premiers sondages en vue des élections européennes qui ait été réalisé après le début du mouvement des gilets jaunes. Un sondage BVA pour la presse quotidienne régionale qui, en dépit d'un large échantillon, est à prendre avec précaution.

D'abord parce qu'il a été effectué sur une longue période, du 26 novembre au 6 décembre, c'est-à-dire avant et après le samedi de violences du 1^{er} décembre, avant et après le recul du gouvernement sur les carburants, mais aussi avant le nouveau samedi de violences du 8 décembre et le discours d'Emmanuel Macron.

Autres facteurs incitant à la prudence : la volatilité des électeurs potentiels : 17 % n'ont pas exprimé d'intention de vote et 34 % peuvent encore changer d'avis, moins de la moitié sont donc certains de leur choix. Il faut enfin noter que la plupart des principaux têtes de liste ne sont pas encore connus.

Des votes dispersés

Ce qui frappe, c'est l'extrême dispersion des votes. La République en marche (20 %) et le Rassemblement national (21 %) se disputent la première place, compte tenu de la marge d'erreur. À noter, si l'on se réfère aux sondages réalisés par d'autres instituts avant le mouvement des gilets jaunes, que le mouvement présidentiel semble avoir stoppé sa dégringolade, laquelle avait été bien entamée pendant l'été et début de l'automne. Comme si En Marche tenait sur ce socle de 20 % qui correspond peu ou prou au niveau actuel de popularité d'Emmanuel Macron. L'ex-FN se maintient quant à lui au résultat de Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle.

Les autres partis ne se partagent que des miettes, plus ou moins grosses. Au sein d'une gauche éclatée, la France Insoumise émerge avec un modeste 10 % des voix - à peine plus de la moitié du score de Jean-Luc

Mélenchon le 22 avril 2017. Derrière, Benoît Hamon et le PS font jeu égal à 5 %. Europe Écologie tire un peu mieux son épingle du jeu, avec 7 %, loin des scores obtenus jadis par Daniel Cohn-Bendit. À droite, Laurent Wauquiez a du souci à se faire : non seulement son parti LR (12 %) est en fort recul par rapport au résultat de François Fillon à la présidentielle (20 %), mais le voici presque talonné par Nicolas Dupont-Aignan qui, avec 7 %, s'installe dans la cour des « moyens ».

À cinq mois d'une élection dont seul un Français sur trois connaît d'ailleurs la date - le dimanche 26 mai 2019 en France - le principal enseignement de ce sondage tient à la vision que les sondés se font de l'Europe et de ce scrutin.

Eurosepticisme

Ce ne sera une surprise pour personne, la première n'a pas bonne presse. Seulement la moitié des Français serait attachée à l'Union européenne, un attachement largement majoritaire dans tous les partis sauf au Rassemblement national, à Debout la France et très partagé au sein de la France Insoumise. Mais si une courte majorité souhaite que l'UE revioie en profondeur son action, ils ne sont que 14 % à prôner un « *Frexit* ». La construction européenne suscite par ailleurs plus de crainte (42 %) que d'espoir (36 %), et seule la région Ile-de-France exprime plus d'espoir que de crainte.

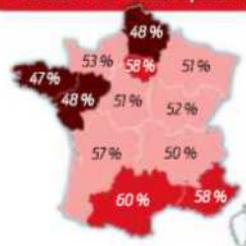
De toutes manières, les Français envisagent de privilégier pour leur vote des considérations de politique intérieure. Seuls 27 % des sondés déclarent qu'ils se prononceront en fonction des enjeux européens - ils étaient plus de la moitié aux élections de 2014 et plus de 60 % en 2009. Les autres veulent soit sanctionner (35 %) la politique du gouvernement, soit - beaucoup plus marginalement - l'approuver (8 %). Autant dire que ce premier scrutin depuis l'élection d'Emmanuel Macron et de la nouvelle Assemblée s'annonce comme celui de tous les périls pour un président déjà très affaibli.

Trois Français sur quatre encore indécis

Le taux de participation

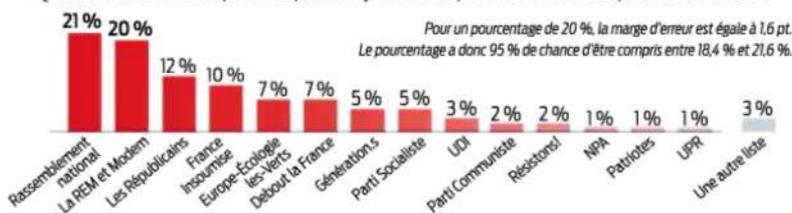


L'intérêt français pour les élections européennes



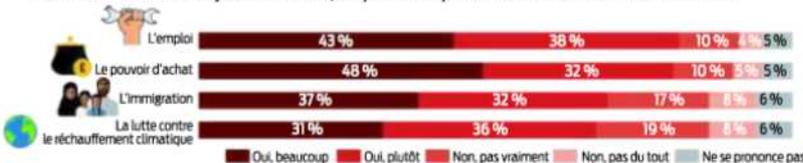
Deux listes qui se détachent

Quelle serait la liste pour laquelle il y aurait le plus de chances que vous votiez ?



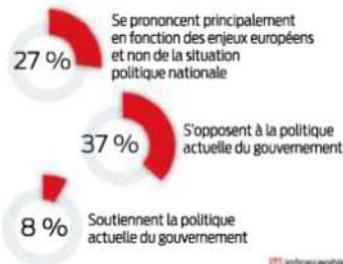
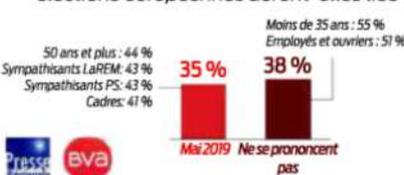
Les thématiques qui vont compter dans la campagne

Pour chacun des sujets suivants, lequel comptera dans votre choix de vote ?



Un calendrier encore mal connu

D'après vous, quand les prochaines élections européennes auront-elles lieu ?



Presse Régionale BVA

Infographie

Cannabis thérapeutique : avis favorable

SANTÉ Un comité d'experts nommés par le gouvernement a rendu hier un avis positif concernant une autorisation dans certaines situations cliniques précises

Une première étape vers l'autorisation du cannabis thérapeutique a été franchie en France hier avec l'avis positif du comité d'experts nommé par le gouvernement, mais la voie reste longue avant la mise sur le marché.

Le comité d'experts mis en place par l'Agence française de sécurité du médicament (ANSM) juge « pertinent d'autoriser l'usage du cannabis à visée thérapeutique [...] dans certaines situations cliniques et en cas de soulagement insuffisant ou d'une mauvaise tolérance des thérapeutiques » existantes.

Il s'agit des « douleurs réfractaires aux thérapies accessibles », de « certaines formes d'épilepsies », « des soins de support en oncologie » (cancers), des « situations pal-

liatives » et des contractions musculaires affectant les malades de sclérose en plaques.

Ce premier avis sera suivi de plusieurs mois de travail pour définir les modalités de mise à disposition du cannabis, si le comité d'experts est suivi par l'Agence du médicament. Suivra une décision politique, pour décider d'une éventuelle modification législative légalisant l'usage du cannabis thérapeutique.

Pas de joint, nocif pour la santé

« Il n'est pas sûr » que le cannabis médical puisse être mis à disposition des patients avant 2020, a estimé prudemment le professeur Nicolas Authier, président du Comité scientifique. Beaucoup reste à faire : il faut encadrer la mise sur le marché

et le suivi des patients. Le cannabis médical ne pourra être utilisé en première intention mais seulement en complément d'autres traitements, car les études sont trop lacunaires.

Le Comité préconise qu'« un registre national pour assurer une évaluation de son bénéfice/risque (soit mis en place), qu'une évaluation des effets indésirables soit régulièrement faite par les réseaux de pharmacovigilance et d'addictovigilance, et que la recherche soit favorisée ».

Le Comité exclut d'emblée « la voie d'administration fumée », c'est-à-dire notamment le joint, compte tenu des risques de la combustion pour la santé, tout aussi cancérigènes que le tabac.



Fleur de cannabis. ARCHIVES AFP

D'autres voies d'administration vont être étudiées : sprays, inhalation, gélules, gouttes, suppositoires, huiles, voie sublinguale, patch...

La délivrance des produits ainsi que les modalités d'un éventuel remboursement restent à définir.

PAC : les Régions refusent la recentralisation



Didier Guillaume était hier à Bordeaux pour le séminaire européen. PHOTOL. THEILLET/«50»

AGRICULTURE Les Régions de France veulent gérer l'intégralité des crédits du deuxième pilier de la PAC

« La décentralisation du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) est une ligne rouge dans notre dialogue avec l'État. Une recentralisation serait vécue comme un casus belli. » C'est le message qu'ont fait passer, hier, au ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, les présidents des Régions et représentants de l'association des Régions de France, lors du séminaire européen sur la Politique agricole commune (PAC) organisé au Palais des congrès de Bordeaux-Lac. Tour à tour et devant un parterre de 300 élus régionaux, professionnels et acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, Hervé Morin, président des Régions de France et président de la Région Normandie, Alain Rousset, président de la Nouvelle-Aquitaine, François Bonneau

pour le Centre-Val-de-Loire et Jean-Pierre Raynaud, président de la commission agriculture des Régions de France ont plaidé pour une totale décentralisation des crédits du deuxième pilier de la PAC, aux Régions. Rappelons que, depuis 2014, les Conseils régionaux assurent la gestion de 95% du Feader pour la transformation des systèmes agricoles, alimentaires et forestiers.

Arbitrage début 2019

« Nous n'accepterons pas que le Feader soit géré par l'État », a martelé Alain Rousset. « Monsieur le Ministre, nous ne voulons plus les défaillances de paiement dont a fait preuve l'État sur les crédits. Nous ne voulons plus d'une instruction des dossiers aussi longue. D'ailleurs l'État n'est plus en capacité d'assu-

rer cette dernière et les Régions ont été contraintes de faire le job en embauchant 400 collaborateurs. Nous ne voulons plus piloter des politiques dont nous n'avons pas la pleine maîtrise, ni un modèle avec à la fois de la déconcentration et de la décentralisation, a ajouté Hervé Morin. La plupart des pays européens défendent la même position que nous et le président de la République avait approuvé l'idée lors du salon de l'agriculture, en février dernier. »

Chiffres à l'appui, les Régions ont rappelé que leur budget agricole annuel atteint les 2,32 milliards d'euros. « Un euro dépensé par les Régions permet de mobiliser 5 euros de fonds européens. Associer fonds européens et fonds régionaux permettra de faire système et d'être efficace. »

Comme cela était prévisible, Didier Guillaume n'a pas fait d'annonces d'autant que la discussion entre l'État et les Régions est amorcée depuis plusieurs mois. « L'arbitrage se fera en début d'année au plus haut niveau de l'État », tout en avançant quelques arguments timides pour une recentralisation.

Le séminaire européen aura été, par ailleurs, un moment d'échanges sur les orientations de la future PAC, avec cette fois, un consensus parfait entre les présidents de Régions et le ministre sur le refus de toute baisse du budget et donc des crédits de la politique agricole commune après 2020. « Une baisse serait un signe très néfaste donné aux territoires », a conclu Didier Guillaume.

V. D.

THÈME

L'interdiction de vente d'armes reconduite



La Préfecture a annoncé hier la reconduction de l'interdiction temporaire de vente et de transport d'armes, de carburant, explosifs et feux d'artifice sur le territoire des communes de la Charente. Cette mesure, qui s'applique depuis hier, court jusqu'au dimanche 16 décembre à minuit. PHOTO ARCHIVES « SUDOUEST »

Crèches et centres de loisirs rejoignent l'Agglo

GRAND-COGNAC

Le transfert de la compétence enfance et jeunesse est prévu le 1^{er} janvier

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

L'Agglo de Grand-Cognac a échoué à mettre toutes les écoles dans le même panier. Les communes de l'ex-CdC de Jarnac ont dû se résoudre à récupérer chacune leur établissement. Le président Jérôme Sourisseau veut réussir à faire le chemin inverse avec la compétence « enfance et jeunesse ». Elle doit devenir un « ciment » du projet d'agglomération, une vitrine au même titre que la politique sportive ou l'apprentissage de la natation pour tous les écoliers. La « stratégie » a été soumise hier soir au conseil communautaire, avant une signature avec la CAF lundi.

1 25 structures avec des fonctionnements divers

Le territoire compte aujourd'hui 16 structures pour l'accueil de la petite enfance (crèches, multi-accueil, lieu d'accueil de parents, relais d'assistantes maternelles), employant 103 agents, et 9 structures dédiées à l'enfance et la jeunesse (centres de loisirs, ludothèque de Segonzac, animations pour l'été actif), pour 72 agents. Dans la zone de l'ex-CdC de Grand-Cognac, elles dépendaient encore des communes. Comme deux tiers des collectivités en France, l'Agglo a choisi d'intégrer l'ensemble de ces services. L'objectif est d'assurer « une équité d'accès » pour les familles des 58 communes. Grand-Cognac dispose aujourd'hui de 14 places d'accueil collectif pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit moins que la moyenne nationale (17,3 %). La couverture monte à 30,5 % pour la ville de Cognac mais descend à 8 % sur le reste du territoire, avec



À Cognac, le nombre de places pour les tout-petits est bien supérieur au reste de l'Agglo. A. LACAUD

Préserver l'espace sans s'étouffer

Grand-Cognac se montre globalement en phase avec le « schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires » de Nouvelle-Aquitaine. Il fixe des objectifs qui doivent être répercutés dans le plan local d'urbanisme intercommunal. Jérôme Sourisseau émet une réserve sur la volonté de diviser par deux la « consommation d'espaces agricoles ». L'économie galopante de la région de Cognac a soif de terrains pour accueillir des entreprises, construire des chais, faire sécher des bois. « Il ne restera rien pour l'habitat », redoute le président de l'Agglo. Il demande à ce que « tout ce qui touche au développement de la filière agro-industrielle » sorte du calcul, afin que le territoire ne soit pas étranglé. Autre requête formulée dans l'avis de l'Agglo, un meilleur accès à la LGV. « On pourrait ajouter une gare sur la ligne pour nous désenclaver », suggère l'élu.

des fonctionnements très différents selon les endroits. À Châteauneuf-sur-Charente, par exemple, le multi-accueil n'ouvre que deux jours par semaine.

2 Une « harmonisation » étalée dans la durée

« La consigne que l'on a donnée à tous les services, c'est qu'il y ait une continuité », insiste Jérôme Sourisseau.

Il faut digérer le transfert des 175 agents concernés, et prendre le temps « d'harmoniser » les pratiques. Premier effet visible pour les familles : pour les crèches, les tarifs devraient être alignés sur ceux des habitants de Cognac. La commune acceptait les familles d'autres communes, dans la limite des places disponibles, mais elles payaient un peu plus cher.

3 Des arbitrages complexes pour ne léser personne

Derrière un principe admis par presque tous (un seul vote contre), la mise en place est complexe. Les communes qui ont créé les structures vont devoir transférer la somme correspondant à leur fonctionnement. À quelle hauteur ? Dans quelle mesure les habitants de ces communes seront-ils prioritaires ? En théorie, il n'y aura pas de « privilège » géographique. Pour Annick-Franck Martaud, vice-président « enfance jeunesse », il faut y arriver « à plus ou moins long terme ». Un comité de pilotage va plancher sur des critères pour que les communes s'y retrouvent. « Elles ont tout à gagner. Cela va les soulager financièrement. C'est l'Agglo qui portera les investissements futurs, l'entretien des bâtiments », juge l'élu. L'ambition affichée est de développer les services, par la création de places, mais aussi à travers la prise en compte des horaires atypiques, pour favoriser l'emploi, ou du handicap.

Sécurité renforcée au marché

SAINT-JACQUES Le marché de Noël ouvre aujourd'hui avec un dispositif de contrôle

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Il y a un personnage encore plus incontournable que le Père Noël, cet hiver : l'agent de sécurité. La ville de Cognac en offre un au marché de Noël de Saint-Jacques, ouvert d'aujourd'hui à dimanche de 10 heures à 20 heures. C'était le prix à payer pour maintenir cet événement organisé par l'association des commerçants du quartier. L'attentat de Strasbourg impose un renforcement de la sécurité, ont expliqué d'une seule voix la police et la sous-préfecture lors d'une réunion de préparation, hier matin.

Pour le directeur de cabinet du maire, Jonathan Munoz, il n'a jamais été réellement question de torpiller un rendez-vous majeur. La CGT a annoncé une distribution de tracts, aujourd'hui à 17 heures sur le pont de Saint-Jacques, ce qui pourrait perturber la circulation. Il se pourrait par ailleurs que les gilets jaunes passent une tête à la fête, demain. Mais la marche annoncée au départ de la place François-Ier, à 14 heures, est censée se concentrer sur le centre-ville.

Quoi qu'il en soit, pour entrer et sortir du marché, il n'y aura qu'une entrée, au lieu de trois. « On

souhaite que ce soit un moment festif, et que les gens se sentent en sécurité. L'ambiance de Noël doit remonter à un moment où c'est compliqué pour les commerces », insiste Jonathan Munoz.

Un paramètre à intégrer

Voilà des mois que l'association des commerçants de Saint-Jacques prépare l'événement, avec le soutien appuyé du conseil de quartier. La première édition avait attiré une vingtaine d'exposants, la deuxième 38, cette troisième livrée affiche complet avec 52 exposants. Le budget atteint 22 000 euros. Saint-Jacques abrite désormais « le » marché de Noël officiel de Cognac, concentré sur trois jours. « On en est fiers », souffle la présidente de l'association, Véronique Roché, tout en soulignant les jonctions avec le centre-ville. « On a une bonne synergie. Il y a le petit train qui nous relie, il fait le plein. » Les navettes tournent gratuitement samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures.

Cela peut être une solution pour éviter de stationner sur place. Sécurité oblige, les voitures ne peuvent pas se garer place du Solençon. Il faut aller place de la Levade ou du côté du quai des Pontis. Les animations sont désormais répar-



L'association des commerçants est épaulée par le conseil de quartier pour l'organisation. P.H.M.

ties toute la journée, avec des ateliers culinaires, des parades de Mickey et ses amis, le chalet du Père Noël, des jeux géants... Tout est gratuit, sauf le manège, qui tourne aux mêmes horaires que le marché, de 10 heures à 20 heures.

Ce week-end, quatre policiers municipaux au lieu de deux seront mobilisés par la municipalité. « Plus rien ne peut s'organiser sans une prise en compte de la sécurité. On va travailler en 2019 sur un cahier des charges. Cela a un coût que la ville ne pourra pas toujours porter », relève Jonathan Munoz.

Une patinoire place d'Armes

C'est la vedette des animations de Noël en centre-ville. Une patinoire de 108 mètres carrés avec une surface synthétique sera opérationnelle à partir d'aujourd'hui place d'Armes, jusqu'au 24 décembre. Elle tournera de 10 heures à midi et de 14 heures à 19 heures (sauf le matin les 17, 18 et 20 décembre). L'entrée est gratuite. À deux journées près, les horaires ne sont pas les mêmes que ceux de la patinoire de l'Espace 3000, précise Jonathan Munoz, qui évoque une « complémentarité ».

L'association des commerçants du centre-ville et celle des Halles ont mis en commun leurs efforts et leurs subventions pour atteindre un budget de 28 000 €, abondé par des partenaires privés. L'idée générale est de répartir les animations dans le temps et dans les rues, depuis la place François-Ier jusqu'aux quais. Une « maison du Père Noël » est installée rue Aristide-Briand. Divers ateliers culinaires sont proposés, également gratuits.

PRIX

L'INFLATION EN FRANCE

Variation des prix à la consommation, en % sur 1 an.



Source : Insee.

VISACTU

En France, la hausse des prix a ralenti

CONJONCTURE Un repli des prix de l'énergie est à l'origine de cette baisse

Selon les chiffres définitifs publiés hier par l'Insee, la hausse des prix à la consommation a ralenti à 1,9% en novembre sur un an après avoir atteint 2,2% en octobre. Ce ralentissement est notamment dû à un repli des prix de l'énergie,

Sur un an, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire corrigée des variations saisonnières et débarrassée des phénomènes conjoncturels tels que la volatilité des prix de l'énergie, a pour sa part légèrement baissé, passant de +0,8% en octobre à +0,7%.

Sur le seul mois de novembre, les prix reculent de 0,2% après une légère hausse de 0,1% en octobre, interrompant ainsi sept mois consécutifs de hausse, sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie et des services, a précisé l'organisme public.

Les prix de l'énergie ont également reculé en novembre du fait d'un « ralentissement prononcé des prix des produits pétroliers » tandis que la hausse des prix du gaz se poursuit pour le septième mois consécutif.

Les prix des services ont ralenti du fait d'un repli saisonnier des prix des transports aériens et d'une baisse des prix des services de communication « en lien avec de nouvelles gammes tarifaires ».

Ceux de l'alimentation ont aussi décéléré, comme en octobre. En revanche, la baisse des prix des produits manufacturés s'est légèrement atténuée.

L'indice des prix harmonisé (IPCH), utilisé pour les comparaisons au sein de l'Union européenne, a ralenti à 2,2% après 2,5% en octobre.